YERRES

Service Juridique
N° tél. : 01 69 49 77 00
N/Réf. : NDA/ED/FL

DECISION N°2000/126

OBJET : Sinistre du 21 septembre 1999 : dégât au domaine public. Remboursement de l'assureur, suite au recours.

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU le Code des assurances,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L. 122-20 du Code des Communes,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 septembre 1998, autorisant le lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint européen relative aux assurances de la commune,

VU les marchés correspondants en date du 4 juin 1999 conclus avec la SMACL, 141, Avenue Salvador Allendé 79031 NIORT Cedex, par le biais de la société de courtage GRAS SAVOYE, 2-8 rue Ancelle 92200 NEUILLY sur SEINE, au titre du lot n°1 (responsabilités communales, option n°1 retenue : franchise de 5 000F) du lot n°2 (protection juridique), du lot n°3 (multirisque patrimoine : option n°1 retenue : franchise de 5 000F), du lot n° 4 (flotte automobile),

CONSIDERANT que le conducteur du véhicule immatriculé 819 BXM 77 a provoqué accidentellement la détérioration de cinq rondin en bois situés sur le rond point de la grange appartenant à la ville, sis avenue Gourgaud, le 21septembre 1999,

CONSIDERANT que la réparation de ce préjudice s'élève à 1055,55F,

CONSIDERANT que le recours exercé par GRAS SAVOYE, société de courtage de la commune, a abouti,

DECIDE

D'ACCEPTER l'indemnité d'un même montant en trois mensualités de 351,75F, émanant de GRAS SAVOYE, société de courtage, correspondant au règlement et à la clôture de ce sinistre (référence : 41D9908817/DDHT) en date du 21 septembre 1999,

DIT que cette recette sera inscrite au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 020, nature 708781,

Fait à Yerres, le 19 mai 2000

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
26 MAI 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

220